

## Articles de la constitution

Par **CharlotteB**, le **23/04/2013 à 19:00**

Bonjour,  
Quels sont selon vous les articles les plus importants et essentiels à connaître, pour les partiels du S2 ?

Merci d'avance, je suis assez déçue, je pensais que la constitution était autorisée !

Par **maevanes**, le **23/04/2013 à 19:55**

Bonsoir,

Dis moi quel est ton programme en droit constitutionnel au S2 je pourrai par la suite t'éclairer sur les articles les plus importants.

Par **bulle**, le **23/04/2013 à 20:20**

Bonsoir

[citation]Bonjour,  
Quels sont selon vous les articles les plus importants et essentiels à connaître, pour les partiels du S2 ? [/citation] Heu... Je dirais ceux qui sont dans votre cours. Pas besoin de les connaître par coeur. Il suffit juste de connaître à peu près leur contenu.

Par **CharlotteB**, le **23/04/2013 à 20:21**

Je pense que c'est du classique et de la base constitutionnelle !

Président, gouvernement, parlement, ministres, 1er ministre, les types et modes d'élections, l'état, les collectivités territoriales..

Par **maevanes**, le **23/04/2013 à 20:29**

D'accord;

Ce qui est essentiel à retenir c'est les pouvoirs du président donc de l'article 5 à 19. Après les articles parlant du gouvernement, donc de l'article 20 à 23. Mais aussi ceux du parlement (art 24 à 33) En réalité comme la bien dit "Bulle" il faut surtout connaître les idées qui s'en dégagent pas forcément les connaître par cœur.

Par **bulle**, le **23/04/2013 à 20:30**

Je ne peux que vous encourager à connaître les articles qui sont dans votre cours car imaginez que vous tombiez sur un sujet où des articles "secondaires" sont cités. Il n'y a pas selon moi d'articles importants ou non importants d'où ma réponse.

Par **CharlotteB**, le **23/04/2013 à 20:30**

Oui mais pour une dissert c'est essentiel d'avoir les bons arguments et appuis pour prouver les dires ?

Par **maevanes**, le **23/04/2013 à 20:31**

dégagent\*

Par **CharlotteB**, le **23/04/2013 à 20:32**

Je suis d'accord, merci pour les conseils, Bulle et maevanes

Par **maevanes**, le **23/04/2013 à 20:33**

Ce n'est pas parce que tu ne sais pas l'article que tu n'auras pas de bons arguments. Tant que tu argumentes par toi même et que tu sais un peu les articles pas besoin de les connaître par coeur.

Par **CharlotteB**, le **23/04/2013 à 20:34**

Oui, mais étant donné que j'ai des difficultés, je vise le meilleur possible et j'essaye de

m'accrocher aux appuis fournis

Par **bulle**, le **23/04/2013** à **20:35**

Bien sûr mais si c'est une dissertation, il vous faudra citer tous les articles se trouvant dans votre cours en rapport avec le sujet. C'est à vous de voir ceux qui sont par exemple cités plusieurs fois ou développés dans votre cours. On ne peut pas répondre à votre question, j'en suis désolée.

Par **Booker**, le **27/04/2013** à **23:12**

Cela me semble évident, comme on te l'a dit, il faut réviser ton cours et l'approfondir, il n'y a pas de recette miracle.